

MUNIS d'ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent quarante-deux, à heure du
 ACTE DE DÉCÈS d
 le à heure du profession
 N° d
 Agé de domicilié à ans, né à
 département d
 fil d et d

Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 domicilié à Agé de ans, profession d d défunt
 qui a dit être

Et ont, les déclarants,
 Constaté, suivant la loi, par moi remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

Cet acte a été par nous déposé dans le registre d'état civil de la commune de la date pour l'an mil huit cent quarante-deux, le 1^{er} janvier 1843, de présent registre contenant trente-neuf articles.

MUNIS d'ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent quarante-deux, à heure du
 ACTE DE DÉCÈS d
 le à heure du décédé
 N° d profession
 Agé de domicilié à ans, né à
 département d
 fil d et d



Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 domicilié à Agé de ans, profession d d défunt
 qui a dit être

Et ont, les déclarants,
 Constaté, suivant la loi, par moi remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRE d'ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent quarante-deux, à heure du
 ACTE DE DÉCÈS d
 le à heure du profession
 N° d
 Agé de domicilié à ans, né à
 département d
 fil d et d

Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 domicilié à Agé de ans, profession d d défunt
 qui a dit être

Et ont, les déclarants,
 Constaté, suivant la loi, par moi remplissant les fonctions d'Officier public; et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.

MAIRE d'ARRONDISSEMENT de

Du an mil huit cent quarante-deux, à heure du
 ACTE DE DÉCÈS d
 le à heure du décédé
 N° d profession
 Agé de domicilié à ans, né à
 département d
 fil d et d

Sur la déclaration à moi faite par
 âgé de ans, profession d domicilié à
 qui a dit être d défunt et par
 domicilié à Agé de ans, profession d d défunt
 qui a dit être

Et ont, les déclarants,
 Constaté, suivant la loi, par moi remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants.